MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 89 (1990), p. 227-247

Christian Leblanc

Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christian LEBLANC

ARCHITECTURE ET ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE DES TOMBES DE LA VALLÉE DES REINES

Les tombes creusées dans la vallée des Reines se répartissent, suivant leurs caractéristiques architecturales, en deux groupes bien distincts, chacun présentant des variantes que nous examinerons au cours de cette étude. Au premier groupe, se rattachent les puits funéraires tous contemporains du début du Nouvel Empire, disséminés sur les flancs nord et sud du ouadi principal, et dont nous retrouvons encore d'autres exemples dans quelques-unes des vallées latérales. Quant au second ensemble, un peu plus tardif puisque remontant à l'époque ramesside (XIX^{e}-XX^{e} dynasties), il rassemble de plus vastes sépultures, véritables appartements souterrains aux parois décorées, conçues selon un programme officiel, et dont le développement des chambres, s'il suggère incontestablement une évolution à travers le temps, est sans doute soumis, parallèlement, à une règle hiérarchique [1]. De surcroît, ce deuxième groupe, essentiellement représenté dans le cœur même de la nécropole, semble constituer, suivant le règne auquel appartiennent les tombes, plusieurs lots qui, du point de vue topographique, sont bien circonscrits [2] [pl. XXX et XXXI].

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Si l'anonymat demeure apparemment sur les maîtres d'œuvre des sépultures antérieures à l'époque ramesside [3], on sait, en revanche, que pour les XIX^{e} et XX^{e} dynasties, les chantiers de la *st nfrw* furent confiés aux artisans de Deir el-Médineh. À ce propos, il

1. En effet, la tombe d'une grande épouse royale était nécessairement plus grande que celle d'une princesse. Comparer, par exemple, pour le règne de Ramsès II, les sépultures de Nefertari (VdR n° 66) et de Ḥenout-mi-rê^{c} (VdR n° 75) — ces deux reines ayant occupé le rang de *ḥmt nswt wrt* —, à celle de Ḥenout-taouy (VdR n° 73) qui n'était pourvue que du titre de *s3t nswt*. Cf. plans, *infra*, fig. 4 et 5.

2. À ce sujet, voir déjà nos remarques dans *ASAE* 70, p. 52-54. Ces observations ont été, depuis, développées et seront présentées dans Leblanc, *Ta set neferou — une nécropole de Thèbes-Ouest et son histoire*. II (à paraître).

3. Alors que la communauté des *sḏm ʿš* de la *st mȝʿt* œuvrait déjà dans la vallée des Rois durant la XVIII^{e} dynastie (cf. Černý, *BdE* 61, p. 1-14; Valbelle, *BdE* 96, p. 23-26), très peu

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

convient d'abandonner définitivement l'hypothèse de B. Bruyère, selon laquelle la division du village en deux parties, aurait pu correspondre à un partage des équipes : l'une, préposée à la vallée des Rois, habitant au nord; l'autre, constituée d'artisans chargés des travaux à exécuter dans la vallée des Reines, occupant le secteur sud [4]. Depuis les recherches menées par J. Černý, tout porte à croire, au contraire, que ces deux côtés de la *st mꜣʿt* — celui de droite (*wnmj*) et celui de gauche (*sḥmj*) —, œuvraient conjointement dans l'une ou l'autre des Vallées [5]. Aussi, faut-il imaginer qu'outre l'architecte (*mr-kꜣt*) chargé d'élaborer et de superviser les programmes, l'équipe affectée au forage et à la décoration des tombes de la vallée des Reines, devait comprendre, comme pour la vallée des Rois, un personnel spécialisé dont le nombre n'était pas nécessairement élevé [6] : un chef (*ʿꜣ-n-jst*), plusieurs tailleurs de pierre (*ḫmw ḫꜣj*) ou carriers (*ḫrtj*), des plâtriers (*ḳdj*), des sculpteurs (*tꜣ-mḏꜣj*) dont la tâche consistait ici à modeler les scènes pariétales dans la *mouna*, quelques dessinateurs (*sš-ḳd*) placés sous l'autorité d'un supérieur (*ḫrj-sš-ḳd*) qui, au besoin, intervenait pour les corrections ou retouches, enfin des ouvriers (*rmṯ-jst*) pour l'exécution de travaux sans doute moins nobles mais essentiels, comme l'évacuation des déblais de taille, la préparation de la *mouna* à laquelle venait s'ajouter la corvée d'eau, ou même encore l'entretien de l'éclairage dans les tombes où travaillaient les artisans.

À en juger par l'exemple de trois chantiers comme ceux des tombes VdR n^{os} 41, 45 et 54 qui ne furent jamais achevées, il apparaît que certains corps de métiers, tels ceux des tailleurs et des plâtriers opéraient presque simultanément : à peine avait-on engagé le creusement d'une première salle que, déjà, les enduits de *mouna* étaient appliqués sur les parois latérales de la descenderie et sur les montants et linteau de la porte d'accès de la sépulture. Les surfaces une fois nivelées, le sculpteur prenait alors le relais en modelant, d'après une ébauche dessinée, les scènes qui avaient été retenues par les prêtres pour orner les parois de la tombe. C'est à ce stade du travail que sont demeurés les murs de la sépulture de la reine Satrêʿ (VdR n° 38), sur lesquels les esquisses en rouge corrigées en noir devaient servir de

d'informations nous sont parvenues, en revanche, de la vallée des Reines pour cette même époque : seuls trois ostraca contemporains du début du Nouvel Empire, proviennent du site : voir Lopez, *Ostraca ieratici*, dans *CMET*, II-1, p. 22, pl. 12*e*, 12*a* et p. 53. Le village des artisans étant cependant déjà bien implanté sous le règne de Thoutmosis I^{er}, l'hypothèse selon laquelle plusieurs chantiers (dont celui de la tombe d'Imḥotep, vizir du roi) auraient été engagés dans la nécropole à ce moment-là par les « ouvriers de la Tombe », n'est pas à écarter.

4. Pour cette suggestion, cf. Bruyère, *FIFAO* 4/3, p. 4.

5. À ce propos, cf. Černý, *BdE* 50, p. 99-103. Dans la sépulture de Nefertari (VdR n° 66), un des graffiti hiératiques tracés sur une paroi de l'antichambre, fait également référence, au sujet d'une distribution de plâtre-*ḳḏ*, à l'équipe du côté droit (*wnmj*) et à celle du côté gauche (*sḥmj*). La façon dont le travail de décoration s'est déroulé dans la tombe du prince Seth-ḥer-khepshef (VdR n° 43), mérite aussi d'être signalée. Dans le cas présent, deux équipes d'artistes semblent avoir œuvré simultanément, chacune ayant pris en charge l'ornementation d'une paroi de la syringe. La peinture des scènes qui s'interrompt juste avant la salle du sarcophage, suggère que les coloristes avaient progressé parallèlement sur les deux murs, et se sont arrêtés au même endroit dans leur ouvrage.

6. Voir, pour les effectifs suivant les règnes, Valbelle, *BdE* 96, p. 101-105.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

canevas au sculpteur, ou encore les parois d'une chambre-annexe de la tombe d'une princesse anonyme (VdR n° 36), dans laquelle, bien qu'entièrement réalisé, le modelé n'a pas été peint. Cependant, le fait d'observer, dans cette même sépulture, que le décor de la première salle avait été exécuté dans sa totalité, laisse supposer que les dessinateurs-coloristes enchaînaient presque aussitôt sur le travail du sculpteur [7].

S'il pouvait dépendre du nombre de l'effectif des artisans ou de la disponibilité de l'équipe, le temps que réclamait la préparation d'une tombe variait surtout selon l'importance de la commande royale. Il est bien évident qu'en raison du développement de leurs plans sur deux niveaux, ou de leur grande superficie que divisait nombre de pièces, des sépultures comme celles de Touy (VdR n° 80), de Nefertari (VdR n° 66), de Nebettaouy (VdR n° 60) et de Henout-mi-rê' (VdR n° 75), ont dû nécessiter des délais assez longs. D'autres tombes, en revanche, soit du fait de leurs dimensions plus restreintes (VdR n^{os} 31, 33, 34, 36, 38, 40, 68, 71, 73, 74) soit encore parce qu'elles présentaient une simple enfilade de corridors sur un même niveau (VdR n^{os} 42, 43, 44, 53, 55), ne durent pas exiger de très nombreux mois pour être achevées [8].

Pourtant, dans la vallée des Reines, une difficulté majeure a dû souvent entraver la bonne marche des opérations. En cet endroit de la montagne de Thèbes, en effet, la veine calcaire de qualité particulièrement médiocre n'a pas été sans causer de sérieux soucis aux tailleurs et aux sculpteurs. Si, pour les puits funéraires de la XVIII^{e} dynastie, se posait déjà un réel problème, du fait que la couche calcaire cédant parfois la place à la *taflah* pouvait entraîner l'effondrement des murs et du plafond des caveaux (VdR n^{os} 03, 04, 05, 06, 09, 15, 16, 81) [9], ces complications prirent davantage d'ampleur dans les tombes plus élaborées de

7. Pour cette tombe, cf. aussi les remarques de Loyrette - Mohammed Sayed, *ASAE* 73 (à paraître).

8. En tenant compte non seulement des absences répétées d'ouvriers qui ralentissaient la marche des travaux, mais encore des nombreuses fêtes religieuses durant lesquelles les chantiers étaient arrêtés, on peut penser que deux ou trois années devaient suffire pour forer des tombes royales de dimensions moyennes. Si, dans le cas de la vallée des Rois, on met en parallèle la durée de règne d'un souverain et la profondeur de sa tombe, quelques indices sont à prendre en considération. Ramsès I^{er}, qui ne détint le pouvoir que seize mois, a, par exemple, une sépulture profonde de 29 m. En revanche, Séthi II et Ramsès IV auxquels on accorde six ans de règne ont, respectivement, des syringes longues de 72 m, et de 67 m. Enfin, Séthi I^{er} (16 ans de règne), Ramsès II (67 ans de règne) et Ramsès VI (10 ans de règne) possèdent des sépultures de 98 m, pour le premier, de 99 m, pour le second, et de 104 m, pour le troisième (la descenderie et la porte principale d'accès de la tombe de Ramsès VI étant l'œuvre de son prédécesseur). Il semble donc, en se fondant sur le temps de règne de Ramsès VI, que ces trois dernières sépultures aient réclamé entre huit et dix ans de travail : cf. Černý, *BdE* 61, p. 8. Dans la vallée des Reines, la longueur des syringes des fils de Ramsès III varie entre 26 et 36 m, laissant supposer que le travail de percement n'a certainement pas dû excéder une année (peut-être même moins, si l'on prend pour critère de comparaison la tombe de Ramsès I^{er}, chantier de plus grande ampleur, dont le forage et une partie de la décoration n'ont guère demandé plus de seize mois).

9. Pour remédier du moins partiellement à des accidents, il n'est pas rare de constater, dans les puits forés sur le versant sud, que la chambre funéraire a été creusée dans une couche de *taflah* prise entre deux strates de calcaire compact, dont l'une formait alors plafond, tandis que l'autre constituait le sol du caveau.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'époque ramesside. Pour pallier ces inconvénients et surmonter les risques d'affaissement, les carriers-maçons ont dû, dans bien des cas, ériger des piliers à l'aide de pierres rapportées au lieu de les tailler directement dans une roche jugée trop fragile (VdR nos 34, 40, 42, 60, 68, 71, 73, 74, 75). Parfois, les murs furent aussi renforcés par des blocs appareillés et scellés par un mortier (VdR nos 33, 42, 74).

Pour leur part, les sculpteurs ont dû se plier également à certaines contraintes. Contrairement aux tombes de la vallée des Rois, dans lesquelles les scènes en relief pouvaient être exécutées à même les parois rocheuses préalablement dressées et lissées, il fallut, dans la vallée des Reines, et toujours en raison de cette défaillance de la couche géologique, appliquer régulièrement et systématiquement des enduits de *mouna* pour y modeler le décor. Plus facile à travailler, il est vrai, ce matériau n'était cependant pas, de par sa fragilité, sans limiter les moyens d'expression des artistes, diminuant ainsi le rôle du sculpteur au profit de celui des dessinateurs-coloristes [10].

II. — LES PUITS FUNÉRAIRES DU DÉBUT DU NOUVEL EMPIRE

Beaucoup plus nombreux que les tombes ramessides, les puits funéraires contemporains du début du Nouvel Empire, sont distribués, pour la majorité, sur les deux versants de la nécropole. Assez rapprochés les uns des autres, mais apparemment sans ordonnance chronologique, ils sont creusés, soit très près de l'ancien lit du ouadi principal, soit, au contraire, forés plus en retrait, dans la partie basse des flancs de la Vallée. L'absence de décor mural dans les caveaux constitue une caractéristique commune à tous ces puits. Simplement égalisées, leurs parois n'ont, par ailleurs, jamais reçu le moindre enduit de *mouna*.

Les plans comprennent presque tous le même dispositif : un orifice de section carrée ou de forme rectangulaire dont les dimensions peuvent varier, une cheminée plus ou moins profonde, verticale ou légèrement oblique suivant la configuration du terrain, qui aboutit elle-même à un ou plusieurs caveaux souterrains.

À l'extérieur, aucun tracé ou marque particulière ne délimite l'emplacement des puits. Une autre constante, tout aussi surprenante, que révèle l'architecture funéraire de la vallée des Reines pour cette époque, est l'absence de superstructures. Alors que la coutume voulait que l'on dressât, dans le proche entourage des puits, un petit édifice de culte ou éventuellement une stèle funéraire, il n'y a pas, dans cette nécropole, le moindre témoignage architectural ou archéologique permettant d'être assuré que de tels monuments (chapelles ou ex-voto) aient été érigés, dans l'Antiquité, à proximité des puits.

10. Des essais de relief à même les parois ont dû être tentés dans la vallée des Reines, si l'on en juge par les vestiges de décor sur calcaire qui apparaissent dans l'un des corridors de la tombe VdR n° 53 (prince Ramsès). Cependant, il semble que l'artiste ait dû renoncer à son entreprise, puisque les murs ont été par la suite enduits d'un crépissage sur lequel furent modelées les scènes définitives.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans le cas présent, trois hypothèses pourraient être formulées pour tenter d'expliquer ce fait. Dans la première, il faudrait envisager que ces superstuctures n'ont jamais existé et que les puits, après les funérailles, avaient été simplement rebouchés [11] : il n'y aurait donc pas eu de culte funéraire, ce qui, si l'on en juge par la qualité des personnages inhumés dans cette nécropole, paraît fort troublant. Une autre suggestion nous conduirait volontiers à admettre que ces chapelles ont bien été érigées, mais qu'elles furent systématiquement détruites à une époque indéterminée, peut-être lors des remplois de sépultures qui s'étalèrent, dans la vallée des Reines, de la Troisième Période Intermédiaire jusqu'à l'époque romaine, voire copte. Néanmoins, en considérant le nombre élevé de puits creusés dans la nécropole — plus de soixante —, il pourrait sembler étonnant que des vestiges, si maigres soient-ils, n'aient pu être détectés au cours des fouilles, dans l'environnement immédiat de ces tombes. Il reste alors une troisième solution : celle qui nous entraînerait à proposer qu'il y eut séparation entre la tombe proprement dite et l'édifice de culte, ce dernier ayant pu être localisé dans un tout autre lieu que la nécropole. En admettant une telle éventualité, il faudrait supposer que ces chapelles aient été aménagées dans la plaine, peut-être non loin des « châteaux de millions d'années » de la XVIII[e] dynastie. Cependant, il convient de reconnaître que rares sont les indices favorables à cette suggestion, à moins que l'on accorde crédit au fait que ces petits monuments auraient pu être rasés lors de la construction, durant les XIX[e] et XX[e] dynasties, des grands temples « funéraires » ramessides [12]. Il est vrai que l'on pourrait encore émettre une autre hypothèse, en s'appuyant toujours sur la qualité des personnages ensevelis dans la nécropole à la XVIII[e] dynastie. Puisqu'il s'agissait avant tout de princes et de princesses, il ne serait pas invraisemblable de penser que ces derniers aient pu bénéficier d'un culte *post-mortem* dans l'enceinte même des fondations royales de cette époque, bien que, là encore, l'absence de stèles ou de statues aux noms de ces enfants royaux, ne permette point, pour le moment, d'étayer cette opinion [13].

11. Néanmoins, il est incontestable que leurs emplacements étaient connus à l'époque ramesside puisque, lors du percement de certaines tombes (VdR n[os] 60, 71, 73, 74, 75), les architectes ont dû tenir compte de leur existence. Dans la nécropole de l'est, à Deir el-Médineh, Bruyère avait également remarqué l'absence de superstructures au-dessus des puits de la XVIII[e] dynastie, ajoutant que ceux-ci n'en avaient certainement jamais possédé. En revanche, il pensait qu'à défaut de chapelles funéraires, ces tombes auraient pu être marquées par des stèles dont il crut retrouver plusieurs fragments (cf. *FIFAO* 15/2, p. 16 et fig. 6, p. 17). L'étude plus récente qui a été entreprise de ce matériel a, cependant, démontré qu'il était postérieur (ramesside) et ne pouvait en aucun cas être rattaché au contexte primitif de ces puits : cf. Valbelle, *BdE* 96, p. 6, n. 8.

12. Bien que n'apparaissant pas, du moins pour le moment, dans la liste onomastique des personnages inhumés dans la vallée des Reines à cette époque, on sait cependant que certains courtisans et princes de la XVIII[e] dynastie, avaient fait ériger leurs chapelles funéraires dans la plaine : les arasements de celle de Ouadjmès, fils de Thoutmosis I[er], jadis étudiés par Daressy (cf. *ASAE* 1, p. 97-108), sont localisés entre le temple de Thoutmosis IV et celui de Ramsès II (Ramesseum). D'autres vestiges (linteaux et montants de portes démantelés et remployés, stèles funéraires) pourraient encore venir renforcer l'hypothèse d'une occupation de la plaine par de tels édicules cultuels, avant l'époque ramesside.

13. À moins d'imaginer que ce soit pour des raisons précisément cultuelles, que l'on représentait, à l'époque ramesside et même déjà avant, des processions de princes et de princesses

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Lorsque les puits étaient peu profonds, le percement des cheminées verticales n'offrait aucune difficulté. En revanche, il pouvait en être tout autrement quand ce forage dépassait deux ou trois mètres. Aux conditions de travail plus pénibles pour les ouvriers, venaient indéniablement s'ajouter des ralentissements dans l'exécution, causés, entre autre, par une évacuation beaucoup plus lente vers l'extérieur, des déblais de taille. Bien que, durant cette époque, plusieurs procédés pouvaient être appliqués pour le creusement des puits, il semble que, dans la vallée des Reines, ce soit le plus primitif qui ait été presque toujours retenu. Il consistait à descendre dans la cheminée jusqu'à une certaine profondeur, à partir de laquelle les carriers entamaient l'une des parois pour y percer la porte devant déboucher sur le caveau [cf. fig. 1]. Cinq puits (VdR n^{os} 11, 16, 23, 26 et 27) pourraient, néanmoins, relever d'une méthode de forage peut-être différente, comparable à celle qui fut mise en œuvre pour quelques tombes de la nécropole de Deir el-Médineh [14]. Déjà plus élaboré, cet autre procédé nécessitait qu'une descenderie (escalier ou rampe) soit taillée dans le prolongement du grand axe du puits vertical, au fur et à mesure que celui-ci s'enfonçait dans la roche calcaire, si bien que lorsque le carrier avait terminé le percement de la cheminée, il était possible d'évacuer les déblais de taille de la porte et du caveau, par l'escalier [cf. fig. 2]. La tombe, une fois achevée, il restait alors à combler de pierrailles

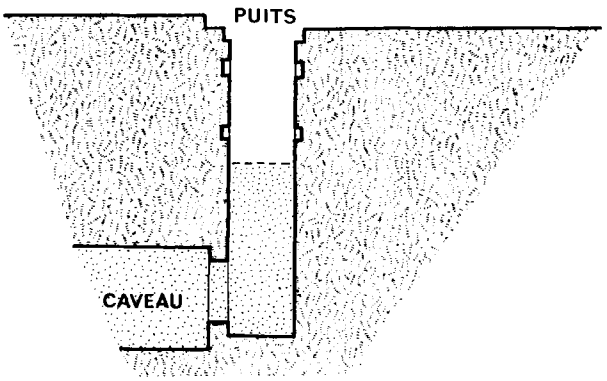


Fig. 1. — Procédé de forage n° 1,

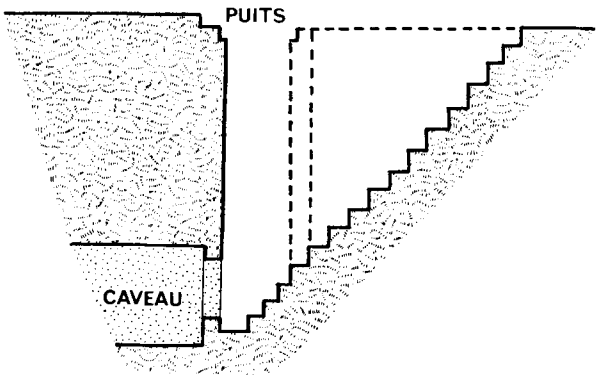


Fig. 2. — Procédé de forage n° 2,

appliqués pour les puits funéraires du début du Nouvel Empire (Dessins Yves Laurent.)

dans l'iconographie des temples de culte royal.

Au nombre des hypothèses émises, on pourrait encore en ajouter une dernière, si l'on envisage que ce culte funéraire, au lieu d'être rendu dans l'enceinte des temples de « millions d'années », se soit déroulé dans le sanctuaire de Ptah-de-ta-set-neferou, à l'entrée de la vallée des Reines. Ce petit temple rupestre, où était également vénérée Meret-seger, fonctionnait à l'époque ramesside et peut-être même déjà antérieurement (cf. Bruyère, *MMIFAO* 58, p. 5-147). Il aurait fort bien pu être aménagé pour le culte des défunts inhumés dès la XVIII^{e} dynastie dans la *st nfrw*, lesquels auraient dès lors bénéficié de la protection de Ptah et de « Celle-qui-aime-le-silence ».

14. Cf. Bruyère, *FIFAO* 3/3, p. 12-13 et fig. 7; du même, *FIFAO* 14/1, p. 126, fig. 155.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cette descenderie, et à construire artificiellement, à l'aide de briques ou de blocs appareillés, la quatrième paroi du puits.

S'il ne s'agissait pas d'une règle scrupuleusement suivie, on sait toutefois que les cheminées pouvaient être encore pourvues, sur au moins deux de leurs parois, de petites entailles qui s'échelonnaient à espaces assez réguliers [cf. fig. 1]: dans la vallée des Reines, de telles rainures pratiquées dans la roche sont visibles pour quelques puits (VdR n^{os} 17, 20, 59, 61, 64, 67). Leur présence n'est pas fortuite et peut aisément s'expliquer. D'une part, elles devaient servir d'appuis aux mains et aux pieds pour les ouvriers descendant travailler dans les parties souterraines de la tombe, ou même pour ceux qui, faisant la chaîne, sortaient, probablement dans des couffins, les déblais de taille. D'autre part, ces entailles pouvaient aussi faciliter, le jour des funérailles, la descente au caveau du sarcophage et du mobilier funéraire : ce que nous confirme le croquis d'un ostracon de la XVIII^{e} dynastie [15].

De forme *grosso modo* rectangulaire, et de dimensions variées, les caveaux ont été conçus en fonction d'un axe soit *longitudinal* pour les uns, soit *transversal* pour les autres. Beaucoup plus rare, la combinaison de ces deux axes dans un même plan est néanmoins attestée, comme le mettent en évidence les exemples AB. 1 et AB. 2 de notre typologie. Comprenant, à l'origine, une chambre unique dans laquelle pouvaient être placés un ou plusieurs défunts, ces caveaux ont cependant connu un certain nombre de développements qu'il convient de signaler [16].

A. — LES TYPES DE CAVEAUX CREUSÉS SUIVANT UN AXE LONGITUDINAL

[cf. fig. 3, page suivante].

Type A.1.

Il s'agit du type de caveau le plus répandu dans la nécropole (exemples : VdR n^{os} 03, 05, 07 à 12, 14 à 19, 23, 46 à 48, 70, 72, 76 à 78, 81-82, 87, 92-93, 96 à 98). Simple, son plan ne comprend qu'une chambre oblongue communiquant, par l'intermédiaire d'une porte, avec la cheminée.

Type A.2.

Le plan fait apparaître une extension de la tombe, toujours dans le même sens. Dans le cas présent, deux salles en enfilade remplacent la chambre unique. Ces pièces qui ne sont pas obligatoirement d'égales dimensions, communiquent entre elles par une porte ménagée

15. Cf. Steindorff et Wolf, *Die Thebanische Gräberwelt*, p. 47 et fig. 11; Badawy, *Le dessin architectural chez les anciens Égyptiens*, p. 231 et fig. 297. Pour faciliter l'accès à ces puits ou en sortir après le travail, il ne faut sans doute pas exclure non plus l'utilisation de cordages.

16. Le travail de déblaiement des tombes qui a permis de fournir les typologies que nous présentons, a été réalisé par les équipes conjointes du CNRS (URA n° 1064) et du CEDAE, avec l'aide financière de la Donation Ford de Maria. Plusieurs architectes, que nous remercions, ont participé aux relevés des plans (J. Buffel du Vaure, P. Courdesses, H. el-Mahdi, M. Kalos, M. Kurz, Y. Laurent, G. Lecuyot).

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus ou moins dans l'axe de celle qui donne accès du puits à la première chambre. Dans la vallée des Reines, deux sépultures (VdR n^os^ 13 et 39) se rattachent à ce type déjà plus élaboré.

Type A.3.

Il se compose de deux chambres comme dans le type A.2, mais disposées selon un plan différent. Le puits débouche sur un caveau oblong et coudé, prolongeant le grand axe de la cheminée. Dans l'une des parois de cette pièce, une large ouverture permet de communiquer avec une seconde chambre funéraire, parallèle à la première, mais moins profonde. Seule se présente ainsi l'infrastructure de la tombe VdR n° 20.

Type A.4.

Comparé au type A.3, le plan du caveau principal épouse, cette fois, la forme d'un L renversé dont l'angle est parfaitement droit. À l'origine, il s'agissait peut-être simplement d'une salle rectangulaire, qu'il fallut agrandir lors de nouvelles inhumations [17]. Creusée dans l'une des parois, une porte donne accès à un caveau secondaire, de dimensions cependant nettement plus réduites. Ce plan n'est attesté que pour la tombe VdR n° 79.

Type A.5.

Contrairement aux exemples précédents, le puits est, dans le cas présent, muni de deux portes ménagées chacune dans une des parois opposées de la cheminée. La première donne accès à un caveau de type A.1 sur lequel est venue se greffer une pièce secondaire. La deuxième ouverture débouche sur une salle également creusée suivant un axe longitudinal, qui commande l'accès à deux autres pièces presque parallèles flanquant le caveau central. Dans la vallée des Reines, il s'agit du plan le plus développé des tombes du début du Nouvel Empire. Il n'apparaît que pour la sépulture VdR n° 69.

B. — LES TYPES DE CAVEAUX CREUSÉS SUIVANT UN AXE TRANSVERSAL [cf. fig. 3].

Type B.1.

Au lieu d'être conçu dans le sens longitudinal comme la type A.1, le caveau forme un rectangle dans le sens transversal, donnant à l'infrastructure une apparence plus longue mais moins profonde. Unique, la chambre funéraire communique directement avec le puits par une porte. Ce plan simple, à partir duquel vont dériver les types suivants, est surtout représenté par les tombes VdR n^os^ 32, 61, 64 et 65. On pourrait encore ajouter à cet ensemble la sépulture VdR n° 22, dans laquelle apparaît l'ébauche d'une extension du plan initial.

17. Ce que pourrait laisser supposer la différence de niveau entre le sol de la première moitié du caveau et celui de la partie coudée, ou encore la différence de hauteur des plafonds de ces deux parties de la tombe qui indiquerait que la taille n'a pas été assurée au cours d'une même opération.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

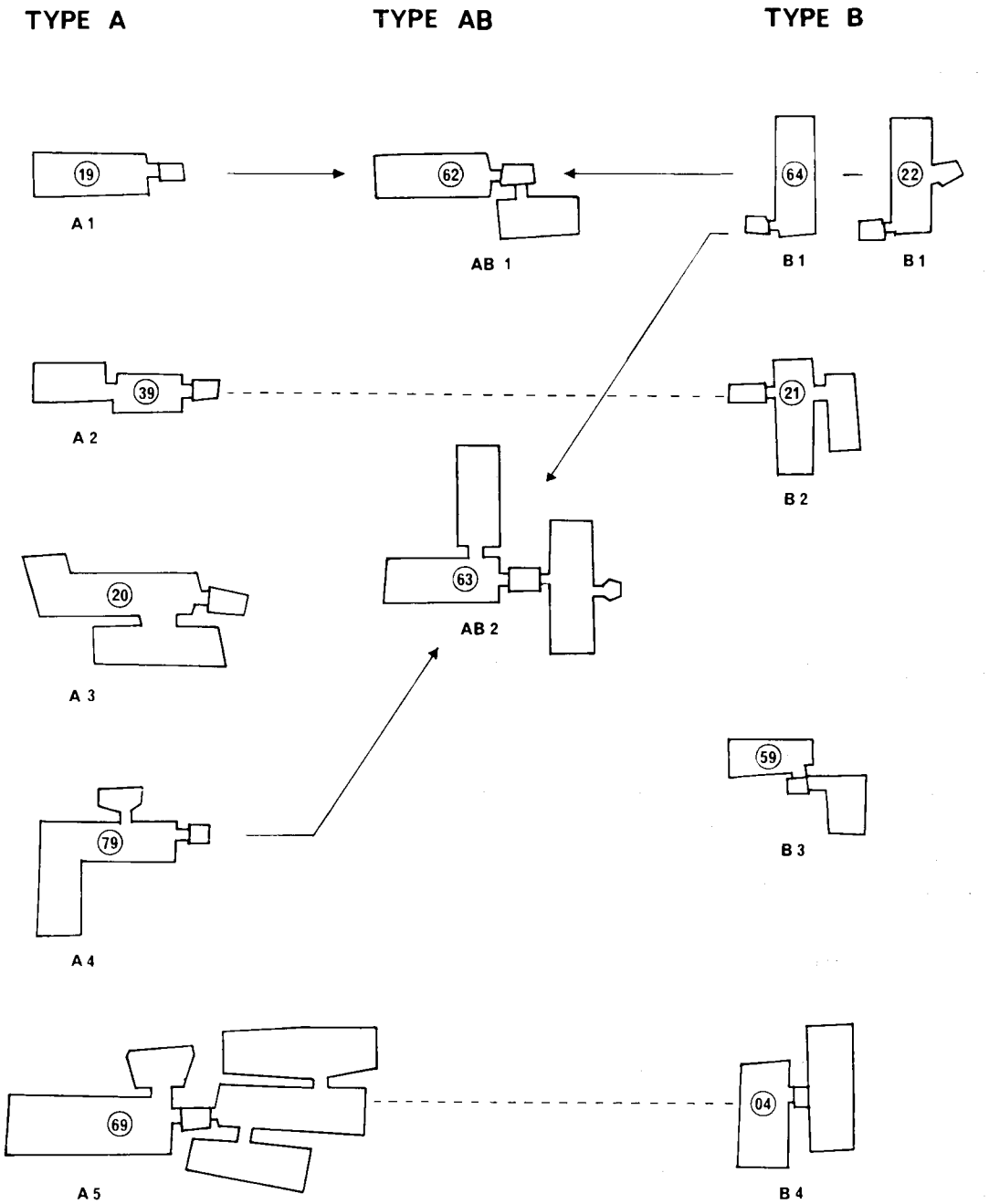


Fig. 3. — Typologie architecturale
des puits funéraires du début du Nouvel Empire.
(Dessin Mikaël Kalos.)

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Type B.2.

Son développement est comparable à celui de type A.2 puisqu'il comprend, comme ce dernier, deux chambres en enfilade, que sépare une porte. La différence n'apparaît que dans le changement d'axe des deux caveaux : ceux-ci étant creusés dans le sens transversal. La seule infrastructure de ce type relevée dans la nécropole, est celle de la tombe VdR n° 21.

Type B.3.

Deux entrées ménagées dans les parois de la cheminée, débouchent chacune sur un caveau indépendant. Bien qu'elles se présentent l'une et l'autre dans un axe différent, les deux chambres funéraires sont conçues dans le sens transversal qui caractérise les caveaux de type B. La sépulture VdR n° 59 constitue l'unique exemple montrant l'application de ce plan.

Type B.4.

Au fond du puits, deux ouvertures creusées dans des parois se faisant vis à vis, donnent accès respectivement à un caveau de type B.1. Les deux chambres formant deux longs rectangles presque parallèles, sont indépendantes. Seule la tombe VdR n° 04 présente ce développement du plan initial.

C. — LES TYPES DE CAVEAUX COMBINANT LES DEUX AXES [cf. fig. 3].

Type AB.1.

L'infrastructure rappelle celle de B.3, à la différence que l'un des caveaux a été creusé suivant un axe longitudinal, et l'autre selon un axe transversal, combinant ainsi dans un même plan les types génériques A.1 et B.1. Le seul exemple en est, dans la vallée des Reines, la tombe VdR n° 62.

Type AB.2.

Comme dans le cas précédent, le plan d'ensemble fait apparaître la combinaison de deux types : A.4 (à la différence que le caveau principal n'est pas coudé et que le caveau secondaire est plus développé) et B.1 (dont le plan, comme dans la tombe VdR n° 22, suggère qu'une extension avait été envisagée, puis abandonnée). Ce type mixte AB.2 n'est attesté que pour la sépulture VdR n° 63.

Du point de vue chronologique, et en se fondant non seulement sur les puits funéraires de la vallée des Reines bien datés par leurs vestiges, mais encore sur les tombes de nécropoles voisines où se dessine une évolution architecturale comparable, il semble confirmé que les caveaux de type A.1 et de type B.1 sont les plus anciens. Individuels ou préparés pour recevoir deux ou trois personnes au maximum, ils remontent au début du Nouvel Empire : leur attestation étant courante jusqu'à la moitié de la XVIII^{e} dynastie (règnes d'Hatshepsout et de Thoutmosis III compris). Sans vraiment s'écarter du plan générique, ces types

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à chambre unique vont, néanmoins, progressivement céder la place à des caveaux plus développés. L'extension qui caractérise, par exemple, les types A.2 et B.2, ou même celle que mettent en évidence les types A.3 et A.4, pourraient suggérer que la tendance à l'individualisme qui constituait un héritage du Moyen Empire, s'est estompée. Dès le milieu de la XVIII[e] dynastie, et peut-être plus particulièrement à partir des règnes d'Aménophis III et d'Aménophis IV, la sépulture est conçue davantage comme une concession familiale, notion qui sera reprise et exprimée de façon plus tangible encore dans l'architecture funéraire civile de l'époque ramesside [18].

Sans remettre en cause cette évolution chronologique, il faut cependant souligner que le développement du plan pouvait aussi se réaliser par étapes, à savoir que l'on agrandissait la tombe, au fur et à mesure qu'augmentait le nombre de défunts d'une même famille. Cette pratique qui semble avoir été régulièrement appliquée dans la nécropole de Deir el-Médineh au cours de la XVIII[e] dynastie, consistait à greffer sur l'infrastructure initiale ne comprenant qu'une ou deux chambres funéraires, des caveaux supplémentaires, le plus souvent indépendants des premiers. Dans notre classification, les types A.5, B.3 et B.4, AB.1 et AB.2, caractéristiques par leurs puits munis chacun de deux entrées débouchant sur des pièces ne communiquant pas entre elles, dérivent vraisemblablement d'un tel procédé de conception.

En dernière remarque, il nous paraît opportun d'ajouter que, dans la vallée des Reines, les principes rituels d'orientation ne semblent avoir joué aucun rôle dans le percement des caveaux. Ces derniers sont, dans la majorité des cas étudiés, creusés vers l'intérieur de la montagne, soit en direction du sud (orientation nord-sud pour les tombes localisées sur le versant sud), soit en direction du nord (orientation sud-nord, pour celles situées sur le flanc nord). Le fait qu'il n'y ait pas eu de règle religieuse observée dans le tracé du plan des pièces souterraines, n'est cependant pas spécifique à *t3 st nfrw*. Dans bien des cas, en revanche, on sait que l'inapplication de ce précepte pouvait être corrigée, lorsque les chambres funéraires comprenaient, en superstructure, une chapelle de culte [19]. Dans la vallée des Reines, rappelons-le, aucun indice n'a pu permettre d'établir que tels édicules avaient existé au-dessus des puits contemporains du début du Nouvel Empire [20].

18. Le fait est particulièrement caractéristique à Deir el-Médineh où, durant les XIX[e] et XX[e] dynasties, les tombes puits présentent une infrastructure nettement plus développée. Sur l'évolution de l'architecture funéraire civile à Thèbes au Nouvel Empire, cf. Steindorff et Wolf, *o.c.*, p. 44-72; Vandier, *Manuel*, II-1, p. 358-368; Badawy, *A History of Egyptian Architecture* III, p. 372-391, 408-422; N. Kanawati, *The Tomb and its Significance in Ancient Egypt*, dans *Prism Archaeological Series*, 3, Le Caire 1988.

19. Dans ce cas, c'est cet édifice qui était orienté : son entrée se trouvant à l'est, tandis que, dans la partie la plus profonde à l'ouest, un endroit avait été réservé aux stèles funéraires et aux tables d'offrandes : cf. Vandier, *Manuel*, II-1, p. 382-384.

20. Il est fort probable, en revanche, que dans les caveaux les sarcophages devaient être orientés rituellement : tête à l'ouest et pieds à l'est. Cette règle ne semble pas, pourtant, avoir été régulièrement suivie : voir précisément Bruyère, *FIFAO* 15/2, p. 154, 159, 162, 173, 176, 178, 181, 189, 192, 198.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

III. — LES SÉPULTURES DES XIX^e ET XX^e DYNASTIES

Les tombes ramessides sont réparties en plusieurs points du ouadi principal. Comme les puits, elles présentent un certain nombre de particularités que nous signalerons dans les pages qui vont suivre. Moins nombreuses, il est vrai, que les sépultures de la XVIII^e dynastie, leurs plans sont aussi très différents, puisqu'il s'agit, cette fois, non plus de caveaux simplement forés de manière plus ou moins soignée, à chambre unique ou double, mais d'appartements souterrains, aménagés parfois sur deux étages, à salles et annexes multiples, dont les parois sont ornées de scènes en rapport, le plus souvent, avec le *Livre des Morts*. Avant de dresser la typologie architecturale de ces tombeaux, d'après les exemples de plans répertoriés dans la nécropole, il convient de consigner quelques remarques générales.

À partir de la XIX^e dynastie, nous sommes assurés que le percement et la décoration des tombes de la vallée des Reines sont confiés aux artisans de la *st m3ʿt*. Ces travaux, on le sait, relèvent alors de projets officiels tout comme ceux qui, à la même époque, sont mis à exécution dans la vallée des Rois. Moins ambitieux cependant que dans cette dernière nécropole, les programmes réalisés dans *t3 st nfrw* nécessitaient sans aucun doute une équipe moins importante qui, lorsque la sépulture d'une reine ou d'un prince était achevée, pouvait être dirigée vers un autre chantier. C'est probablement la raison qui explique que, dans la vallée des Reines, outre les sépultures personnalisées (VdR n^os 38, 42, 43, 44, 51, 52, 53, 55, 60, 66, 68, 71, 80) et que l'on devait préparer *en priorité*, il existe aussi quelques tombes dites « anonymes », que l'on exécutait à l'avance, pour occuper très vraisemblablement les ouvriers désœuvrés à certains moments.

Contrairement à ce que l'on a parfois pensé, ces « demeures d'éternité » aménagées en période où le travail se faisait plus rare (VdR n^os 31, 33, 34, 36, 40, 73, 74, 75), ne sont pas d'un style inférieur aux autres : leur architecture comme leur décor montrent qu'elles ont visiblement bénéficié de soins identiques. Certaines de ces sépultures n'ont, en revanche, jamais été occupées, du moins à l'époque de leur conception, puisque les cartouches royaux ou les espaces réservés aux noms sont restés vides (VdR n^os 31, 36, 40) [21]. Dans d'autres, cependant, quelques reines ou princesses ont été inhumées, ce que confirme l'ajout, tracé en rouge ou en noir dans des cartouches au préalable vierges, de l'identité des défuntes (VdR n^os 33, 73, 74, 75) [22].

Une remarque également intéressante à souligner concerne le nombre assez élevé de tombeaux qui, dans cette nécropole, sont demeurés inachevés. Si celui de Satrê (VdR n° 38)

21. Deux de ces tombes (VdR n^os 31 et 40) étaient accessibles à l'époque de Ramsès III, ce que confirment plusieurs graffiti hiératiques tracés sur le décor pariétal. Parmi ces inscriptions, figurent, dans VdR n° 40 (antichambre, sur le corps de la vache Hathor), le texte partiel d'un « Supérieur de l'Étable » (*ḥrj jḥt*) faisant allusion aux *dmjwt n t3 ḥwt* « habitants du Temple » i.e. de Ramsès III (cf. Černý, *JEA* 26, 127-130) et une invocation à Amon.

22. VdR n° 33 = Ta-nedjemy; VdR n° 73 = Ḥenout-taouy (cf. Leblanc, *BIFAO* 86, 203-226); VdR n° 74 = Douatentipet; VdR n° 75 = Ḥenout-mi-rê (cf. Leblanc, *BIFAO* 88, p. 131-146).

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

constitue un cas particulier à mettre en relation avec la mort de la reine [23], le phénomène semble toutefois plus difficilement explicable pour les autres (VdR n^{os} 24, 41, 45, 49, 50, 54, 56, 57, 84, 85, 86, 95). Faut-il tenter de justifier les causes de ces abandons par le fait qu'en certains endroits de la montagne, la veine calcaire se prêtait mal à la taille [24], ou bien plutôt imaginer que des événements politiques ont, à l'époque où ces chantiers furent engagés, contraint l'équipe à interrompre son activité? [25]. Quoi qu'il en soit, on sait que pour au moins trois de ces hypogées localisés à proximité de la grotte-cascade (VdR n^{os} 56, 57, 86), la raison de leur inachèvement doit être mis en relation, d'une part avec la difficulté de trouver la couche de calcaire compacte (surtout pour VdR n^{os} 56-57) et, d'autre part, avec les risques de pluies torrentielles qui auraient pu, si les projets avaient abouti, sérieusement les endommager (en particulier VdR n° 86).

Suivant leurs développements, les plans des tombes ramessides de la vallée des Reines peuvent être classés en trois types différents. Leurs infrastructures, beaucoup moins complexes que celles qui caractérisent les syringes de la vallée des Rois, n'ont conservé, de ces dernières, que les parties essentielles : antichambre ou vestibule et salle funéraire, autour desquelles rayonnent une ou plusieurs annexes. En somme, amputées des longs corridors mais précédées d'une descenderie qui débouche directement sur les chambres principales, elles apparaissent, surtout durant les règnes de Ramsès I^{er}, de Séthi I^{er} et de Ramsès II (VdR n^{os} 31, 33, 34, 36, 38, 40, 60, 66, 68, 71, 73, 74, 75, 80) [26] comme une *simplification*, ou mieux un *résumé*, de ces profonds hypogées.

Après l'époque de Ramsès II, l'évolution qui se produit dans l'architecture des tombes, est marquée par un allongement apparent de l'infrastructure, particularité que mettent en évidence aussi bien les sépultures des fils de Ramsès III (VdR n^{os} 42, 43, 44, 53, 55) que celles des reines Isis (VdR n° 51) ou Tyti (VdR n° 52). D'autres, inachevées mais dont le plan présente ou laisse prévoir un développement comparable (VdR n^{os} 24, 41, 45, 50, 54, 86, 95), sont incontestablement à rattacher à l'un des règnes de la XX^{e} dynastie. Désormais, la tendance qui semble respecter davantage le plan générique à chambres-corridors, se rapproche plus des syringes de la vallée des Rois, bien que l'ordonnance en soit extrêmement simplifiée et l'échelle beaucoup plus réduite.

23. Survenus très vraisemblablement avant la fin du court règne de son époux Ramsès I^{er}. En émettant une hypothèse contraire, il conviendrait alors d'éclaircir les raisons pour lesquelles son fils Sethi I^{er} montant sur le trône et engageant plusieurs commandes dans la vallée des Reines, n'aurait pas fait achever la sépulture de sa mère.

24. Pour les tombes VdR n^{os} 49 et 50, il semble bien, en revanche, que ce soit tout simplement la trop faible largeur de l'éperon calcaire — les déblais accumulés au bas du ouadi secondaire ne permettant sans doute pas, à l'époque, de déterminer l'exacte étendue de la couche géologique —, qui ait été à l'origine de l'arrêt des travaux.

25. Cette dernière éventualité ne doit pas être écartée, si l'on admet que certaines de ces tombes ébauchées sont contemporaines de la fin de la XX^{e} dynastie, époque marquée par des règnes courts et le plus souvent troublés par des grèves.

26. La tombe VdR n° 74, bien qu'au nom d'une reine de la XX^{e} dynastie (Douatentipet) est, en réalité, contemporaine du règne de Ramsès II. Voir Leblanc, *BIFAO* 88, p. 141, et, du même, *ASAE* 73 (à paraître).

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A. — LES TOMBES DE TYPE I [cf. fig. 4].

Dans la nécropole, le type I est représenté par sept tombes (VdR n^os 31, 33, 34, 36, 38, 40, 73). En règle générale, ces sépultures sont d'un plan simple comprenant un escalier qui donne accès à une chambre principale, laquelle communique avec une ou deux annexes. Si l'on se réfère à l'infrastructure la plus ancienne, c'est-à-dire à celle de Satrê' (VdR n° 38), il apparaît que la première pièce qui est aussi la plus spacieuse dans tous les cas étudiés, correspond à la chambre funéraire (= « *salle d'or* »), disposition que respectent les autres tombes du même type, à l'exception, cependant, de VdR n° 40 (anonyme). En effet, dans cette dernière d'un plan comparable à celui qui fut appliqué à l'époque de Ramsès II pour la sépulture de Ḥenout-taouy (VdR n° 73), il a été démontré que la salle aux piliers avait joué un rôle différent : celui d'une antichambre [27].

27. À ce propos, cf. Desroches Noblecourt - Antelme, *La tombe anonyme n° 40 de la vallée des Reines*, CEDAE (à paraître). Dans la sépulture de Ḥenout-taouy (VdR n° 73) c'est, en revanche, cette première salle aux piliers qui avait fonction de chambre sépulcrale : cf. Leblanc, *BIFAO* 86, p. 213-214.

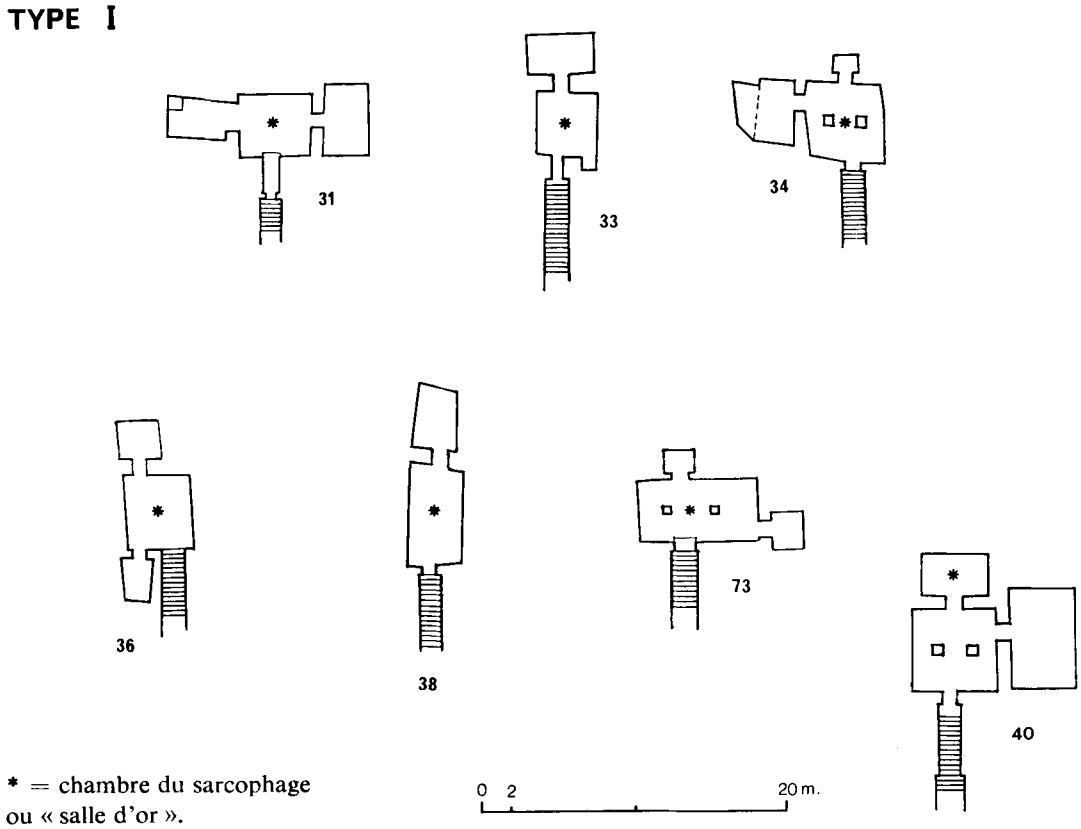


Fig. 4. — Les tombes ramessides de type I. (Dessin Mikaël Kalos.)

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Constituant un indice chronologique intéressant, cette variante la rapprocherait dès lors de certaines tombes de type II (VdR n^{os} 60, 68, 71) sans en être, pour autant, un modèle en tout point identique.

B. — LES TOMBES DE TYPE II [cf. fig. 5].

Au nombre de sept également, les sépultures de type II (VdR n^{os} 60, 66, 68, 71, 74, 75, 80) se détachent du groupe précédent, en raison de leur plan déjà plus élaboré, marqué par l'adjonction régulière d'une antichambre à la salle sépulcrale et par le développement d'annexes latérales [28] destinées à contenir le mobilier funéraire. Adopté pour la première fois par Séthi I^{er} qui conçoit dans la Vallée une vaste sépulture pour la reine Touy (VdR n° 80) [29], ce type II est repris, avec quelques nuances qui ne modifient cependant rien à l'ordonnance générale, par Ramsès II, pour la tombe de la grande épouse royale Nefertari (VdR n° 66), pour celles de trois de ses filles : Nebet-taouy (VdR n° 60), Merytamon (VdR n° 68), Bentanta (VdR n° 71), enfin pour les sépultures VdR n° 74 (attribuée plus tard à Douatentipet) et VdR n° 75 (dans laquelle devait être inhumée Ḥenout-mi-rê').

Outre la descenderie traditionnelle munie, à partir du règne de Ramsès II, d'une glissière centrale [30], le plan fait apparaître deux salles principales : une antichambre (ou vestibule), dans laquelle se dressent parfois deux piliers (VdR n^{os} 60, 68, 71, 74, 75), puis la chambre funéraire proprement dite qui est aussi la pièce la plus profonde de la sépulture. Ces deux salles, sur lesquelles viennent se greffer des annexes latérales, peuvent être séparées l'une de l'autre par une descenderie intérieure (VdR n^{os} 66, 75 et 80), ou bien encore, lorsqu'il y a eu contraction de l'infrastructure (VdR n^{os} 60, 68, 71, 74), par quelques marches ou même un simple dénivellement. Des banquettes, ménagées contre les murs, bordent souvent la « *salle d'or* » (VdR n^{os} 66, 68, 71, 80), beaucoup plus rarement le vestibule qui la précède (VdR n° 66).

À cet ensemble des tombes de type II, s'ajoute le cas particulier que représente la sépulture VdR n° 58, dont le plan, original, demeure un exemple unique dans la nécropole. Cette fois, un escalier assez raide donne accès à une vaste salle coudée sur laquelle est greffée, à droite, une annexe dont l'égalisation des parois n'a pas été achevée. Deux autres pièces, parallèles et creusées dans le sens de la longueur, communiquent chacune avec

28. Règle à laquelle échappe la sépulture VdR n° 75, dépourvue de chambres latérales.

29. Bien que la reine ne soit morte que vers l'an 22 du règne de son fils Ramsès II (cf. Leblanc-Nelson, dans *Ramsès le Grand*, 1976, p. 264-265) c'est, cependant, sous celui de Séthi I^{er} que la sépulture de Touy avait été préparée. Ce dernier roi, on le sait, avait passé plusieurs commandes dans la *st nfrw*, dont celle d'une tombe destinée à une épouse secondaire du nom de Bakourenro, à propos de laquelle fait allusion le P. Mayer A (cf. Peet, *Mayer Papyri*, p. 4, l.3).

30. Ce type d'escalier à glissière centrale était déjà connu à l'époque d'Aménophis IV-Akhenaton, comme le confirme la tombe de ce souverain à Tell el-Amarna.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

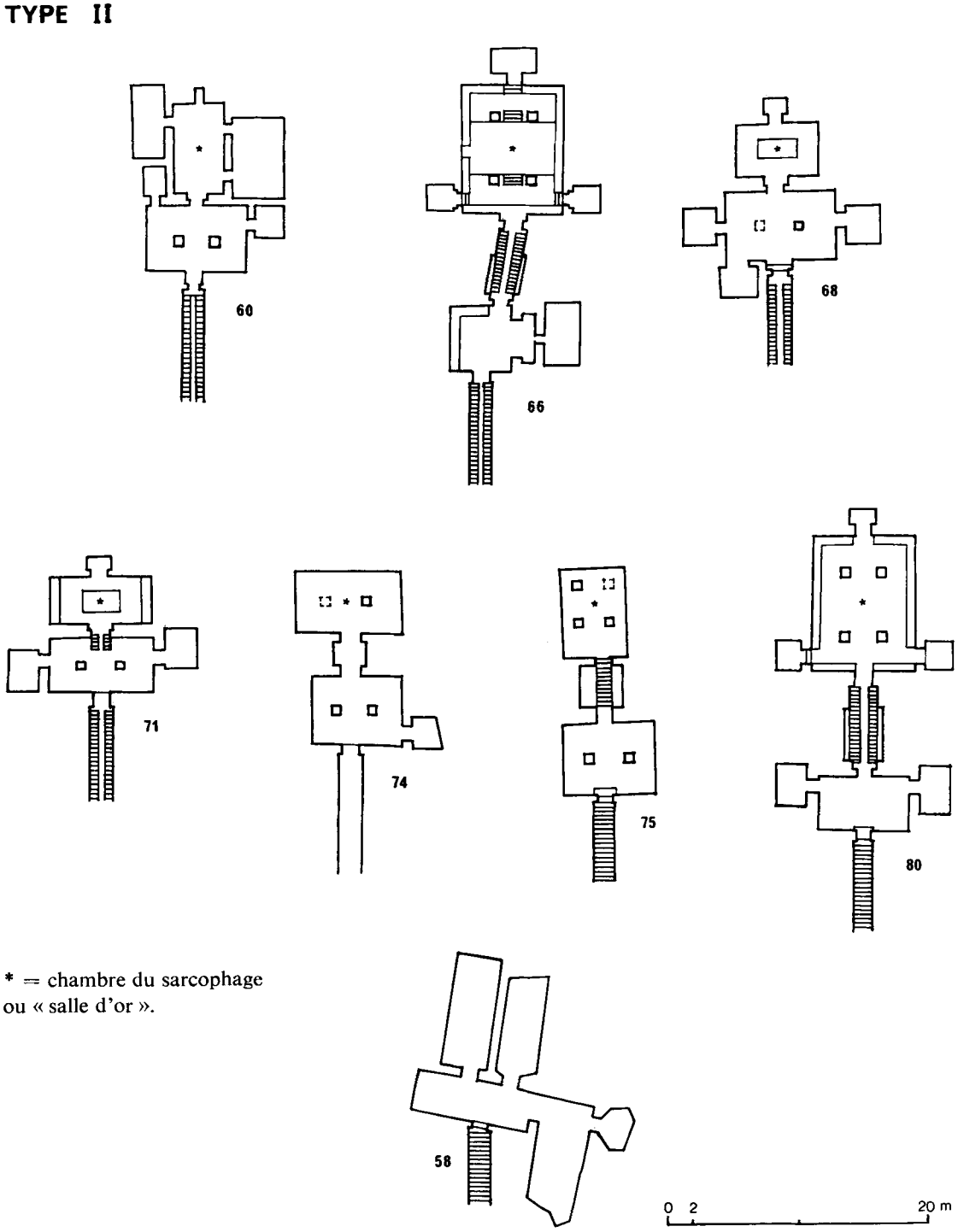


Fig. 5. — Les tombes ramessides de type II. (Dessin Mikaël Kalos.)

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ce que nous pourrions interpréter comme étant le « vestibule ». Réutilisée après sa profanation antique puis brûlée, son infrastructure présente encore des traces de *mouna* sur les murs, qui laissent supposer qu'elle avait été, originellement, décorée. On sait également qu'E. Thomas y avait relevé les vestiges d'un cartouche [31]. D'autre part, son implantation sur le versant nord du ouadi principal — secteur où se trouvent regroupées les tombes personnalisées et contemporaines des règnes de Séthi I^er^ et de Ramsès II —, fournit un indice chronologique complémentaire aux observations consignées, et favorable au fait que cette sépulture ne peut être antérieure à la XIX^e^ dynastie [32].

C. — LES TOMBES DE TYPE III [cf. fig. 6].

Huit tombes au moins dans la nécropole se rattachent au type III (VdR n^os^ 41, 42, 43, 44, 51, 52, 53, 55). Toutes mises en chantier sous le règne de Ramsès III, elles présentent, comparées à celles des types I et II, une infrastructure beaucoup plus étroite et relativement allongée, se rapprochant, toutes proportions gardées, des syringes de la vallée des Rois. Visiblement inspiré par les chambres-corridors de ces dernières, l'architecte en a établi ici un condensé, limitant son programme aux pièces principales.

Dans tous les cas examinés, le plan comprend approximativement le même dispositif : une rampe en pente douce ou, plus rarement, un escalier (VdR n° 53) conduit à une première salle jouant le rôle d'antichambre ou de pièce d'accueil, sur laquelle se greffent parfois une ou deux annexes (VdR n^os^ 41, 44, 55). Cette antichambre communique par une porte avec une seconde pièce qui est, presque toujours, la « *salle d'or* » (VdR n^os^ 42, 44, 51, 52, 53, 55). Un exemple d'infrastructure plus développé que les autres (VdR n° 43) montre, cependant, qu'un vestibule pouvait être aménagé entre ces deux pièces principales. De forme rectangulaire (VdR n^os^ 44, 51, 53, 55) ou bien encore de plan plutôt carré (VdR n^os^ 42, 43, 52), la salle du sarcophage n'est munie de piliers que dans un seul cas (VdR n° 42). En revanche, elle est régulièrement pourvue de petites chambres-annexes qui la bordent sur un (VdR n^os^ 42, 43, 55) ou deux côtés (VdR n^os^ 44, 51, 52, 53), une autre de ces pièces réduites se situant même le plus souvent dans le prolongement de la chambre sépulcrale (VdR n^os^ 42, 43, 44, 52, 53, 55) [33].

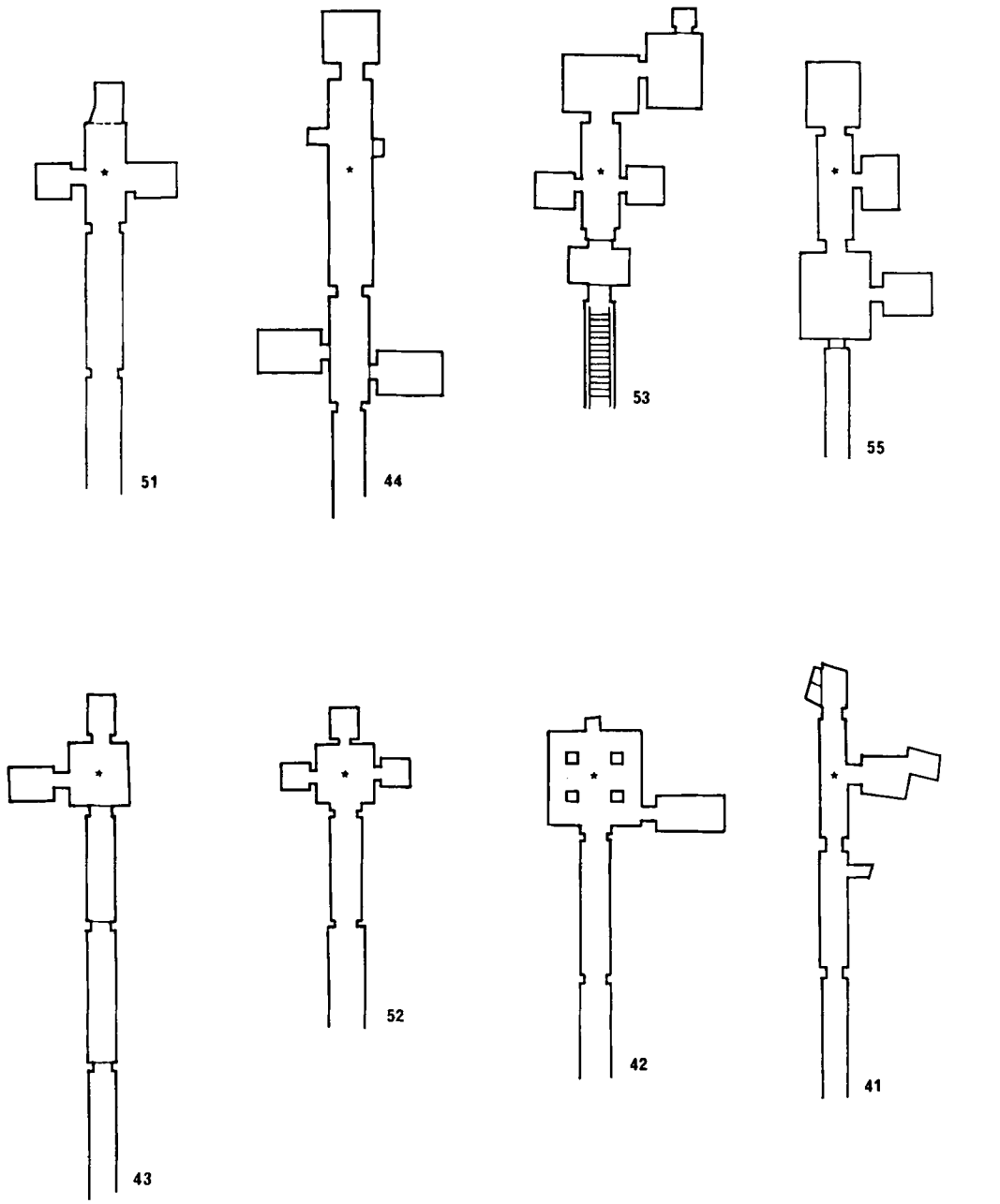
31. « Remains of a small cartouche, a bird, lower down a small *t*-sign, and *f* or *d*, a small circle, a *t* ». Cf. Thomas, *The Royal Necropoleis of Thebes*, p. 210.

32. Au sujet de cette tombe, voir encore Leblanc, *ASAE* 69, p. 29-40 et, plus particulièrement, *ASAE* 70, p. 54-64.

33. Dans cet ensemble de sépultures, celle d'Isis (VdR n° 51) échappe à la règle, puisque la partie creusée dans le prolongement de la salle funéraire l'a été par des pillards. En revanche, dans la tombe VdR n° 53 (Ramsès), cette « annexe », en raison de ses dimensions, équivaut pratiquement à une salle normale, celle-ci ayant ici la particularité supplémentaire de communiquer avec une autre pièce latérale qui est pourvue d'une niche dans la paroi ouest.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

TYPE III



* = chambre du sarcophage ou « salle d'or ».

Fig. 6. — Les tombes ramessides de type III. (Dessin Mikaël Kalos.)

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

En somme, présentant l'application d'un programme architectural analogue à celui qui caractérise les tombes de type II — avec antichambre, « *salle d'or* », annexes —, les syringes qui se réfèrent au type III ne s'écartent de celles-ci que par la forme de leur plan.

Comme nous avions pu le constater précédemment pour les puits du début du Nouvel Empire, il est bien évident que l'orientation géographique des tombes ramessides varie également en fonction de leur localisation dans la nécropole [cf. pl. XXXI]. Celles qui sont distribuées sur le versant nord (VdR n^{os} 58, 60, 66, 68, 71, 73, 74, 75, 80) suivent, en principe un axe rectiligne *grosso modo* sud-nord, leurs entrées respectives étant face au sud. Inversée pour celles qui sont disséminées sur le flanc sud de la montagne, l'orientation suit alors un axe contraire nord-sud, la porte d'accès aux tombes regardant vers le nord (VdR n^{os} 31, 33, 34, 36, 38, 40, 41, 42). Quelques cas font état d'une orientation légèrement différente, en s'alignant sur un axe nord-est sud-ouest (VdR n^{os} 43, 44, 45, 51, 52, 53, 54, 55). Parallèlement à cette orientation géographique tributaire de la configuration du site, on sait que les anciens Égyptiens avaient cependant appliqué aux tombes ramessides de la vallée des Reines, une orientation rituelle. Celle-ci, que l'on peut déterminer à partir d'éléments décoratifs représentés essentiellement sur les portes, semble, dans tous les cas où elle se trouve conservée (VdR n^{os} 42, 43, 44, 51, 52, 66, 71, 73, 74), avoir été régulièrement est-ouest : porte principale d'accès à l'est, et « *salle d'or* » à l'ouest.

* * *

Par leur programme architectural complémentaire et même indissociable des thèmes iconographique et des textes funéraires qui sont reproduits sur leurs parois, les tombes ramessides de la vallée des Reines suggèrent, visiblement, un périple : celui que la défunte ou le défunt devait accomplir d'abord d'est en ouest pour accéder au royaume d'Osiris, puis en sens inverse lorsque, régénéré, le mort, tel un nouvel astre, allait pouvoir surgir à l'horizon oriental du ciel. En nous fondant sur la décoration de deux sépultures — celle de Nefertari (VdR n° 66) pour la XIX^{e} dynastie, et celle de Khaemouaset (VdR n° 44) pour la XX^{e} dynastie —, nous avons tenté de reconstituer ces itinéraires.

Dans la tombe de Nefertari [cf. fig. 7], c'est par la descenderie intérieure que la reine accède au monde souterrain. Dans la « *salle d'or* », après avoir franchi les portes des chapitres 144 et 146 du *Livre des Morts*, Nefertari parvient au royaume d'Osiris : pour la reine, il s'agit d'une étape essentielle — celle de la gestation — qui doit précéder sa renaissance. Le triomphe de la défunte dans l'empire des morts est illustré par les chapitres 94 et 148 localisés dans l'annexe latérale de l'antichambre : prélude à la « sortie au jour ». L'antichambre elle-même est le lieu où s'accomplit sa transfiguration, que met en évidence le célèbre chapitre 17. Parvenue à ce point du voyage, la reine, solarisée, se confond avec Rê^{c} : image traduite par le décor du soffite de la porte d'accès à la tombe.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Fig. 7. — Le périple rituel de la reine défunte.

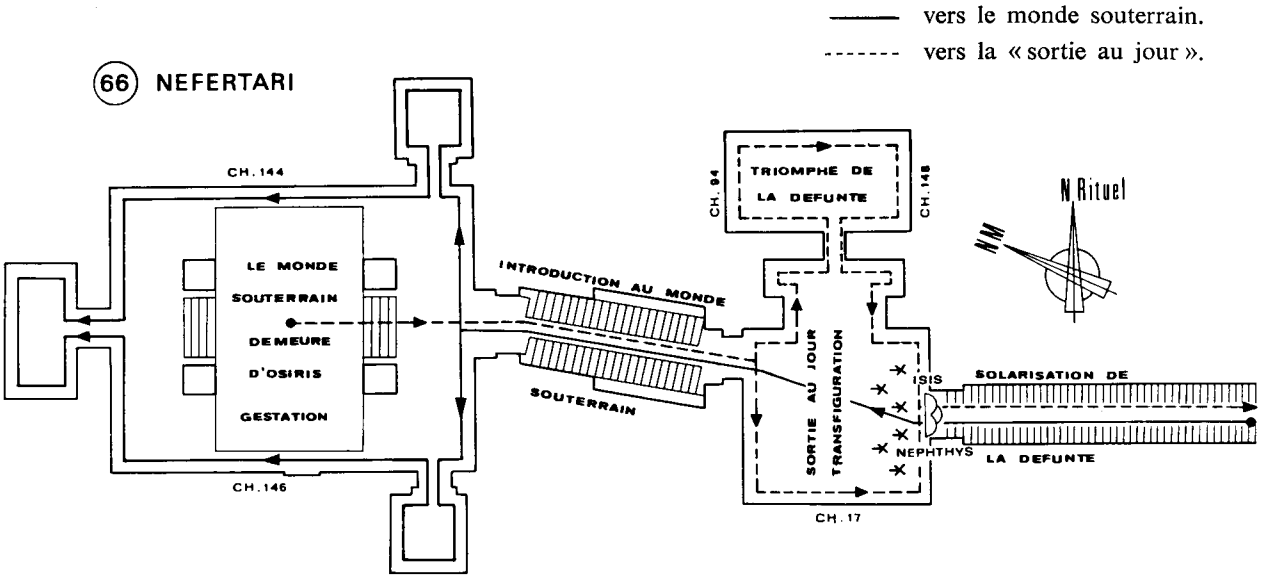
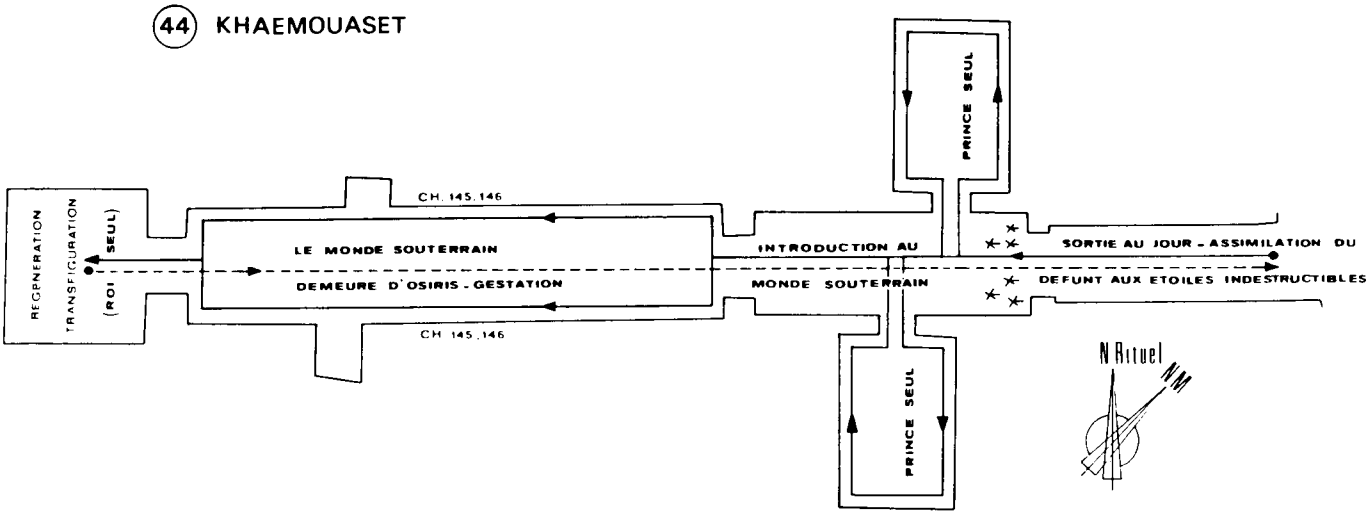


Fig. 8. — Le périple rituel du prince défunt.



(Dessins Yves Laurent.)

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans la sépulture de Khaemouaset [cf. fig. 8] c'est, en revanche, dès l'antichambre que le prince, accompagné de son père, pénètre dans le monde souterrain. Dans les deux annexes qui bordent latéralement cette première salle, on peut remarquer que le jeune défunt est *seul* parmi les dieux : en ces lieux où le roi n'a pas sa place, s'opèrent déjà les transformations du mort. Comme dans la tombe de Nefertari, la « *salle d'or* » symbolise avant tout la Demeure d'Osiris (chapitres 145 et 146 du *Livre des Morts*) : c'est l'endroit, par excellence, de la gestation, que rappelle encore dans plusieurs sépultures, dont celle-ci, une large fosse creusée dans le sol et qui recevait le sarcophage [34]. Tout aussi importante, apparaît la pièce qui prolonge la chambre sépulcrale, puisque c'est dans cette salle que semble se réaliser la régénération et la transfiguration du prince. Confondu avec Osiris aux chairs vertes — ce qui explique, dans le décor pariétal de cette pièce, que le roi ne soit plus en compagnie de son fils —, Khaemouaset, triomphant de la mort, entreprend sa « sortie au jour », guidé et pratiquement assimilé aux étoiles orientées, sur le plafond, vers l'est religieux.

34. En réalité, cette « fosse de gestation » n'existe maintenant que sur le plan dressé par Ballerini (cf. *Notizia sommaria degli scavi della missione archeologica italiana in Egitto*, 1903, p. 13). Elle a été comblée depuis la découverte de la tombe, pour éviter des accidents pendant les visites touristiques.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

PLANCHES

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



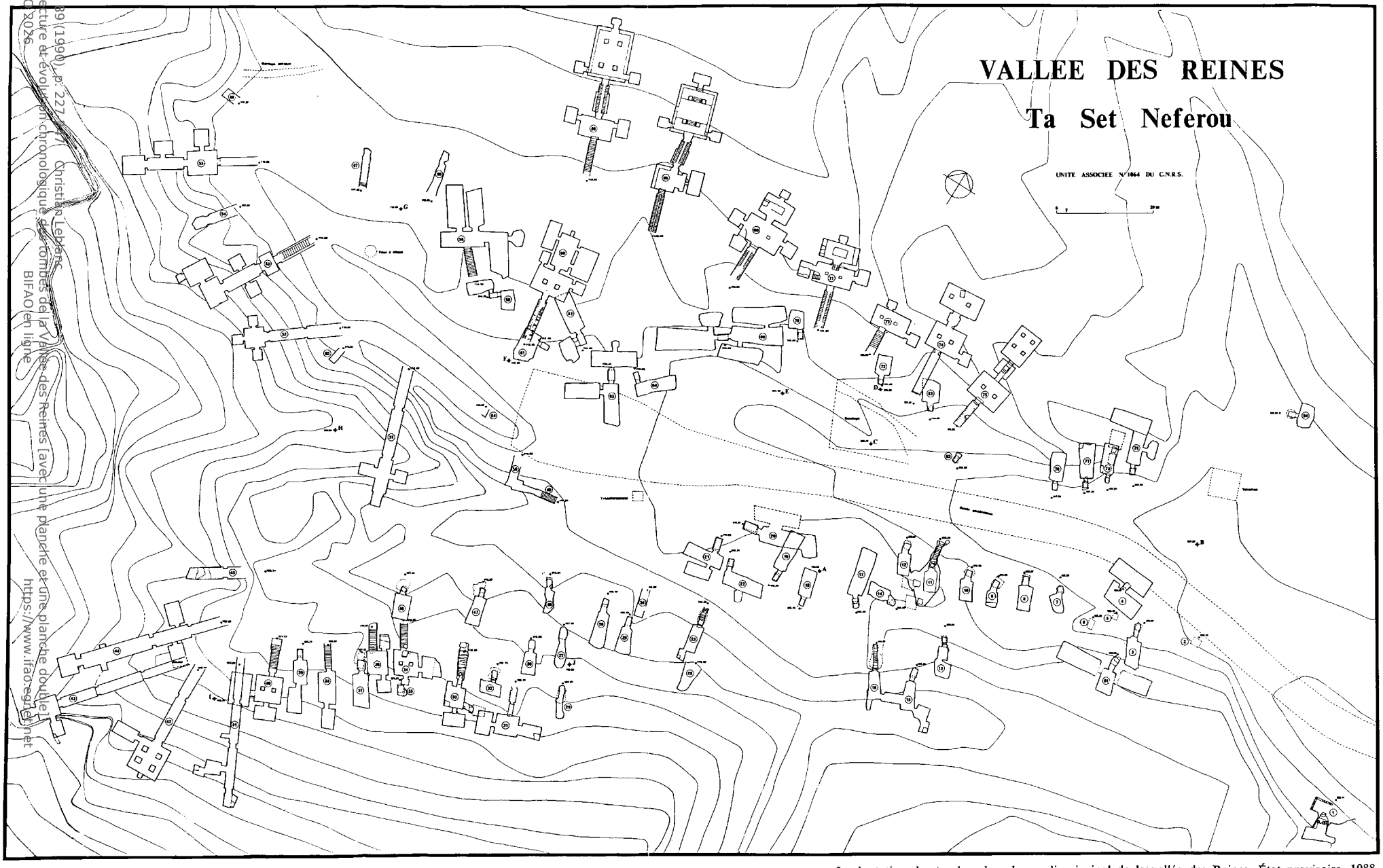
(Cl. J.-L. Clouart.)

Le ouadi principal de la vallée des Reines.

Vue prise en direction de l'est.

BIFAO 89 (1990), p. 227-247 Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines [avec une planche et une planche double]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 89 (1989), p. 227-[illegible] Christian Leblanc
Architecture et évolution chronologique des tombes de la Vallée des Reines (avec une planche et une planche double)
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



(Carte établie par Yves Laurent.)

Implantation des tombes dans le ouadi principal de la vallée des Reines. État provisoire, 1988.